



Projet 1 : Excellence – 3500\$

DESTINATAIRES DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Patineur du programme Patinage Plus | <input type="checkbox"/> Patineurs de patinage synchronisé |
| <input type="checkbox"/> Patineurs du programme des Olympique spéciaux | <input type="checkbox"/> Programme PP - Volet entraîneur |
| <input type="checkbox"/> Patineurs du programme STAR | <input type="checkbox"/> Programme PP – Volet assistant de programme |
| <input type="checkbox"/> Patineurs des programmes scolaires | <input type="checkbox"/> Programme Star et scolaires - Volet entraîneur |
| <input checked="" type="checkbox"/> Patineurs de compétitions | <input type="checkbox"/> Programme synchro - Volet entraîneur |

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Patineur membre de Patinage Sherbrooke 2018-2019
- Être inscrit à une compétition de qualification
- Patineur membre de l'équipe du Québec ou d'une équipe de développement de Patinage Québec, ou Patinage Canada

OBJECTIFS DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT

- Aider les patineurs à se qualifier pour les Championnats de Section A et B du Québec, au Défi du Canada, aux Championnats Canadiens et aux compétitions Internationales.

COÛTS D'INSCRIPTION

- Frais d'inscription au montant de :
- Financement par le budget de développement : Montant cumulatif alloué pour du perfectionnement
1. Membre de l'équipe du Québec 2018-2019 : 500\$
 2. Pré-novice, novice et junior qualifié après la Summer series (été 2018) : 400\$
 3. Membre de l'Équipe NextGen de Patinage Canada 2018-2019: 300\$
 4. Membre de l'Équipe Excellence A ou NextGen de Patinage Québec (sélection 2018): 300\$
 5. Membre de l'Équipe B, C de Patinage Québec (sélection 2018): 300\$
 6. Membre de l'Équipe D de Patinage Québec (sélection 2018) : 200\$
 7. Détenir un titre provincial 2017-2018: 100\$

Détails des frais :

Les montants alloués sont pour des services de perfectionnement supplémentaires avec des intervenants spécialisés.

Cours sur glace ou hors glace

DATES DE RÉALISATION DU PROJET

Les activités et/ou les ateliers doivent être réalisés entre le 25 juin et le 31 mai 2018

OBLIGATION

L'entraîneur responsable doit soumettre une demande écrite pour chaque athlète et celle-ci doit être approuvée par l'administrateur responsable du projet.

La demande doit contenir la description des cours, l'endroit, la fréquence et le nom de l'intervenant.

MODALITÉ DE PAIEMENT

L'administrateur remet au bureau le formulaire de demande approuvé et met le trésorier en cc

Sur présentation du formulaire de l'intervenant au bureau, celui-ci effectue le paiement par chèque ou par dépôt bancaire (s'applique aux entraîneurs du club).

RESPONSABLE DU PROJET

Administrateur : Lucie Bouffard

PATINEURS ÉLIGIBLE

1. Membre de l'équipe du Québec

Sarah-Maude Blanchard

Marylian Barbosa

2. Qualifiés par la Summer Series

Océane Roux-Parenteau

3. Membre de l'équipe NextGen de Patinage Canada

Sarah-Maude Blanchard

4. Membre de l'Équipe Excellence A ou NextGen de Patinage Québec

Sarah-Maude Blanchard

5. Membre de l'Équipe B, C de Patinage Québec

Sélène Fortin

Anne-Charlotte Tanguay

6. Membre de l'Équipe D de Patinage Québec

Alycia Blais

Sandrine Blais

Élyse Charron

Mély-Ann Gagner

7. Titre provincial

Sandrine Blais : Championnats de Section B 2018